



Assemblée générale SCTC du 7 décembre 2014

Rapport Moral

Nous sommes réunis pour échanger sur les faits marquants de la saison 2013/2014. Avant d'aborder le volet financier, commençons par les principaux événements.

Les effectifs

La saison 2013/2014 est en très légère augmentation (485 contre 479) dont 471 licenciés FFT au club : stabilisation chez les jeunes, augmentation de 10% chez les femmes. Le taux de reconduction d'adhésion reste extrêmement important et stable par rapport à l'an dernier : 72 % en moyenne avec 100% de fidélité chez les plus de 55 ans.

La saison 2014/2015 devrait être légèrement en retrait : la comparaison date à date au 31/10 montre une diminution totale de 10 licenciés, 15 de moins chez les enfants (peut-être l'effet du changement des rythmes scolaires), +5 chez les adultes. Beaucoup d'effort ont été faits pour proposer des cours en journée, notamment le mercredi matin et le soir en extérieur et au Sporting de Bouygues à Guyancourt.

Le nombre des adhérents qui ne prennent pas de cours est faible (63 sur 200 adultes). Quelles explications : le non respect du règlement intérieur (tout joueur pratiquant sur les courts doit être inscrit au club : enfants, parents, ...), le squat des courts par des extérieurs. Chaque adhérent doit aussi se discipliner en affichant sa carte du club lorsqu'il joue : cela permet rapidement de visualiser qui est du club, qui ne l'est pas et de lutter contre l'argument facile : je suis du club mais j'ai oublié ma carte. Nous réfléchissons depuis plusieurs années à mettre une présence le week-end pour gérer la situation, mais cela représente une charge financière.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique (Christophe, Frédéric, Mathieu, Thomas, Thomas, Xavier) qui a œuvré lors de la saison 2013/2014 a été globalement la même que la saison précédente. Thomas Morival a obtenu son diplôme de Moniteur de Tennis et son frère Mathieu celui d'Assistant Moniteur de Tennis. On ne peut que se féliciter du fonctionnement de l'équipe enseignement. Nous verrons dans les thèmes suivants les résultats obtenus.

L'école de tennis

L'école de tennis a rencontré encore un grand succès, avec certains enfants qui se sont distingués (nous le verrons lors de la remise des prix). Grâce à une météo clémente, et aux nouveaux courts tout temps, les cours du samedi ont pu avoir lieu de manière nominale. Chaque enfant connaît son niveau, et ce qu'il faut faire pour atteindre le niveau supérieur. La progression est facilitée avec l'utilisation de balles adéquates et avec un format de terrain adapté. Des sessions ont été proposées aux parents des plus petits, afin de leur montrer comment jouer avec son enfant. Jouer en dehors des cours est indispensable pour progresser, et permet un moment de partage entre générations. De plus, nous avons mis en place un tarif spécial et réduit pour les parents souhaitant jouer uniquement avec leur enfant.

La compétition

La réforme de l'enseignement pour la compétition a porté ses fruits. Trois formules ont été mises en place : groupe espoir, compétition et groupe avenir. Les espoirs sont de jeunes enfants, encore en format mini-tennis mais qui ont deux heures d'entraînement par semaine afin de les faire progresser plus vite. Ensuite c'est le groupe compétition avec deux fois deux heures, puis le groupe avenir avec deux fois une heure et demie, toujours en groupe de 4.

Les résultats sont au rendez-vous : deux enfants dans les 3 meilleurs des Yvelines au grand prix Henri Cochet (Paul Goncalves et Valentine Gobert) et une dans les dix meilleurs avec un classement à 15/2 (Celia Schweich). Pour les autres, beaucoup de tournois et des résultats satisfaisants par équipe (équipe 9/10 ans garçons en 1/2 finale en 1^{ère} division, équipe 13/14 ans filles en 1^{ère} division ; un nombre de garçons permettant d'engager deux équipes jusqu'à la catégorie 13/14 ans....).

Une réforme est engagée par la fédération afin d'essayer de donner plus de plaisir aux jeunes enfants (moins de 12ans) et plus d'envie de faire des matchs : la réforme des moins de 12 ans. Une codification des niveaux a été mise en place, des tournois en poule par niveau et par âge réel, ...

Avoir un enfant en compétition est un engagement pour tous : pour le club qui doit assurer un enseignement de qualité, pour les adhérents du club qui contribuent à payer les entraînements supplémentaires, pour les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour les parents à accompagner en tournoi et motiver les enfants.

Du côté des adultes, les résultats ont également été satisfaisants : maintien dans leur division des quatre équipes sénior (2 féminines, 2 masculines), 3 équipes + 35 ans dont une en pré-nationale, une équipe +45ans, une équipe +55ans en 1^{ère} division. Tous les joueurs savent se rendre disponible pour les rencontres.



Assemblée générale SCTC du 7 décembre 2014

Rapport Moral

Les animations

Cette année encore les animations ont été nombreuses : le tournoi interne par poules, les ½ journées de doubles du dimanche, les animations découvertes, les animations parents/enfants, la journée de la femme (les balles roses), la soirée Karen, ... Beaucoup d'énergie de la part de l'équipe animation pour organiser tout cela, avec comme récompense vos remerciements lors de ces animations mais toujours une question : est-ce que cela correspond à vos attentes ? N'hésitez pas à leur faire part de vos idées. On pourrait citer de nombreux autres motifs de satisfaction : des stages (Toussaint, Février, Pâques, beaucoup en juillet...) avec des formules loisir et compétition cette année. Même interrogation que l'an dernier : serait-il possible d'avoir beau temps pour la fête du tennis au mois de juin ?

Les tournois : compétition ou animation ? Une fois de plus beaucoup de succès à tous nos tournois, et beaucoup de travail de la part des bénévoles pour juge-arbitrer le tournoi de février, et trouver de nouveaux juge-arbitres pour ceux de Pâques et de l'Open en septembre. Nos nouveaux juge-arbitres ont été parfaits.

Le site internet est le moyen de communication privilégié entre adhérents du club / le comité directeur et les enseignants. On y retrouve toutes les informations utiles (news, calendrier des animations et des tournois, bulletins d'inscription, annulation/report des cours, permanence...), et sa mise à jour est très fréquente. Une adresse électronique permet de contacter le club pour des questions administratives et sportives, et un autre est dédiée aux tournois.

Les infrastructures

Du côté des installations, la saison 2013 / 2014 nous a permis de profiter pleinement des nouveaux courts. Maintenant aucun joueur ne peut dire qu'il ne trouve pas à Saint-Cyr une surface qu'il aime.

Mais cela est encore perfectible. Le changement de l'éclairage sur les courts couverts est une bonne chose, mais la mise au point n'est pas encore terminée et a été beaucoup trop longue. L'éclairage sur les courts extérieurs est également à revoir.

La moquette sur les courts couverts, après 20 ans de bons et loyaux services, doit être changée. La municipalité nous a indiqué que c'était prévu pour l'été prochain.

Le système de réservation Booky marche mal. Il faut complètement revoir l'accès & la tarification des courts couverts pour avoir un fonctionnement simple et fiable.

Le club et la ville de Saint Cyr

En plus de ses activités pour ses membres, le club doit être également ouvert à tous les habitants de Saint-Cyr et apporter sa contribution aux actions que doit organiser la commune. C'est dans cet état d'esprit que le club a proposé ses services pour organiser une découverte du tennis dans le cadre des TAP. Les classes d'Ernest Bizet viennent le jeudi et le vendredi aux courts couverts, le coût de cette activité étant totalement pris en charge par la municipalité (hormis le matériel).

Même si nous souhaitons toujours avoir plus et améliorer le fonctionnement, les relations entre la municipalité et le club sont constructives. Merci au Maire Adjoint chargé des sports et au Directeur du service des sports pour leur écoute et leurs actions.

L'évolution de la structure du club

Du côté tarif, ils ont été stables cette année, malgré une augmentation du prix de la licence de deux euros par personne. Un partenaire supplémentaire a rejoint le club (Peugeot) et nous avons obtenu plus de subventions de la DDCS que l'an dernier, grâce aux projets éducatifs et sportifs mis en place.

Comme nous l'avons dit depuis plusieurs années, le club a de nouveaux défis qui l'attendent :

- L'évolution de la population doit amener le club à 600 à 700 membres, ce qui nécessite de nouvelles installations couvertes, vraisemblablement sur un autre site de la ville qui permettra un accès pratique aux habitants éloignés du stade Maurice Leluc.
- Le club doit-il embaucher ou non une personne permettant de réaliser certaines tâches administratives, l'accueil le week-end ainsi que la vente de boissons ?

Nous espérons tous que vous avez pris beaucoup de plaisir à jouer au tennis au SCTC.

Le Comité Directeur du SCTC.